

Au sommaire

- Retour sur la F(ai)tes de l'écologie
- Yannick Jadot : pour une nouvelle alliance entre l'écologie et la société
- Actualités

Agenda

→ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016



- **14 janvier 2017** : manifestation régionale à Grenoble pour demander une autre politique d'asile et d'immigration
- **Du 3 au 5 mars 2017** : Primevère - 31e salon-rencontre de l'alter-écologie, à Lyon

Brève

CENTER PARCS DE ROYBON : BIENTÔT UNE BONNE NOUVELLE

Alors que les travaux du Center Parcs sont arrêtés depuis presque deux ans, l'audience devant la cour administrative d'appel de Lyon, initialement prévue en novembre avait été reportée. Le 12 décembre, devant la cour d'appel de Lyon, le rapporteur public a confirmé ses premières conclusions et a demandé à nouveau l'annulation des arrêtés pris par le préfet de l'Isère : Loi sur l'eau, assainissement, destruction des espèces protégées. La date de la décision de justice sera connue la semaine prochaine.

Édito

Par **Danièle Falchier**, secrétaire de la coordination départementale EELV de l'Isère

Nouvelle secrétaire iséroise EELV, c'est pour moi un honneur de signer ce premier édito de l'écho vert... le journal qui parle d'écologie en action !

Retour sur la f(ai)tes de l'écologie, où élus et citoyens nous ont expliqué comment la transition énergétique était en marche dans les territoires ! EELV tient ici parfaitement son rôle de diffuseur de ce qui marche déjà, partage de bonnes pratiques à multiplier dans les territoires, mais également temps de réflexion « en levant la tête du guidon » pour identifier les écueils à éviter pour aller plus loin... Même ambition pour nos pages « Actualités » où vous trouverez les nouvelles des élus écologistes et des groupes locaux de l'Isère, montrant ce qui avance, et ce qui pourrait aller mieux.

Dossier de présentation de « notre » candidat Yannick Jadot, avec des guillemets pour signifier que nous sommes prêts à « le partager » avec un rassemblement plus large des écologistes que nous appelons de nos vœux. Yannick veut incarner une écologie qui « mobilise les énergies vitales de la société pour nous réconcilier avec la nature et avec l'avenir », nous vous appelons tous et toutes à le/nous rejoindre dans ce beau projet, et pourquoi pas participer à nos côtés aux élections législatives ?

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, et un passage d'année le plus agréable possible... rendez vous en 2017, où nous espérons réconcilier le monde de l'écologie avec l'écologie politique : c'est en tout cas notre vœu le plus cher !



Appelez au 09 71 49 91 52



Envoyez un mail à isere@eelv.fr



Informez-vous sur www.isere.eelv.fr



Réseaux sociaux eelv38

La F(ai)tes de l'écologie s'est tenue le 24 septembre dernier au parc de la Poya à Fontaine. Articulée autour de deux plénières et deux ateliers, elle a été l'occasion de nombreux échanges sur la transition énergétique, la production et la maîtrise de l'énergie au niveau local.

PLÉNIÈRE - NUCLÉAIRE : FAILLITE D'UN MODÈLE

Avec Michèle Bonneton (députée de l'Isère), Philippe Lambersens (réseau Sortir du nucléaire), Roland Desbordes (CRIIRAD), Cédric Thuderoz (secrétaire général de la CGT Énergie Isère)



Après une introduction de **Michèle Bonneton** sur la loi de transition énergétique, **Philippe Lambersens** nous a exposé la situation telle qu'il la voit : nous sommes en terme d'énergie à un carrefour, et notre poids lourd (EDF) est en panne ! Dressant un portrait peu flatteur de « notre » énergéticien national, son parc nucléaire vieillissant et potentiellement dangereux, son projet de « grand carénage » d'EDF qualifié de « grand rafistolage », le gouffre financier des projets d'EPR à Hinckley Point, il pense que la

faillite économique guette EDF... et cite en exemple l'Allemagne, dont le système plus décentralisé (50 % des investissements dans les renouvelables sont citoyens!) est davantage créateur d'emplois. **Roland Desbordes** nous alertait quant à lui sur le fait que depuis Fukushima, un accident nucléaire est aujourd'hui jugé « probable » et que les autorités s'y préparent. Mais pas vraiment dans le bon sens, puisque des tentatives existent aujourd'hui de relever fortement les niveaux d'exposition aux rayonnements tolérables pour permettre de réduire les zones « contaminées » à évacuer. Roland Desbordes nous invitait à apporter notre contribution à la consultation publique sur le site internet du ministère. **Cédric Thuderoz** a ensuite pris la parole, pour

expliquer qu'il partageait une grande partie du constat dressé par Philippe Lambersens sur EDF, le dévoiement du projet du Conseil National de la Résistance, le démantèlement du secteur depuis la fin des années 90, le recours accru à la sous traitance et son corollaire, la baisse de compétence, amenant des problèmes de sécurité, l'incohérence actuelle des choix réalisés... mais l'importance d'un « vrai » service public de l'énergie. Pour nous, la grande satisfaction d'avoir ouvert le dialogue entre des intervenants qui ne s'étaient pas rencontrés jusqu'alors.. et qu'ils ont d'ailleurs poursuivi pendant le repas !



Danièle Falchier, membre du bureau EELV Isère

ATELIER - MAÎTRISER LOCALEMENT

Efficacité énergétique, éclairage public, écoles à énergie positive

Avec Christine Garnier (vice-présidente à la Métro, déléguée à l'habitat et au foncier), Cécile Bachelot (adjointe au maire du Touvet, déléguée à l'urbanisme), Frédéric Roux-Sibilon (Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)), Patrick Cholat (maire de La Buisse), Alan Confesson (conseiller municipal de Grenoble, chargé de la régie lumière).



Cécile Bachelot nous a détaillé la mise en œuvre déjà impressionnante du plan climat énergie de sa commune de 3 200 habitants : diminution de l'éclairage public, nouveau pôle enfance, réhabilitation de la gare et de la bibliothèque avec prise en compte de l'énergie grise, installations de panneaux solaires thermiques et de réservoir d'eau, action vers les enfants au cours des activités périscolaires... Les villageois sont également très impliqués, avec la création d'une

centrale solaire villageoise. **Frédéric Roux-Sibilon** nous a ensuite expliqué l'action de l'ALEC auprès des collectivités et détaillé deux initiatives particulières : familles à énergie positive, 50 000 participants depuis 2008, et des économies d'énergie de 25 à 30 % et Ecoles à énergie positive, qui consiste à monter des projets pédagogiques pour les élèves du CP au CM2, en lien avec leur commune. **Patrick Cholat** a mis l'accent sur son expérience d'extinction de l'éclairage public à La Buisse, faisant le choix de la mise en œuvre malgré les quelques réticents : au bout d'un an les résultats sont probants, 40 % d'économie d'énergie et remboursement des investissements réalisés. Et il a surtout prouvé par l'exemple, avec l'aide de la gendarmerie, qu'il n'y avait

eu aucun problème supplémentaire de délinquance sur la voie publique. **Alan Confesson** nous présentait le plan lumière de la ville de Grenoble : l'objectif est en 8 ans de faire une économie de 56 % de la consommation d'énergie (-700 000€ par an), de baisser de 80 % la pollution lumineuse, d'améliorer la tranquillité publique en éclairant selon les besoins et d'assurer des délais d'interventions réduits. Christine Garnier concluait cet atelier en se félicitant des présentations et des échanges, espérant que ce genre d'information puisse remonter aux collectivités et aux particuliers afin de pouvoir généraliser ces comportements citoyens.



José Nickel, membre du bureau EELV Isère

ATELIER - PRODUIRE AUTREMENT

Centrale villageoise, solaire citoyen, petit hydraulique

Avec François Sivardiere (citoyen « Solaire d'ici »), Jean-Philippe Reiller (administrateur Enercoop, centrales villageoises hydroélectricité), Noémie Zambeaux (La Buisse, Sas Buxia Energies), Vincent Fristot (adjoint au maire de Grenoble, président de GEG), Vincent Gay (Grési 21, centrales villageoises solaire citoyen et petit hydraulique)



Dans un échange constructif avec les participants eux-mêmes parfois acteurs de la production locale cette belle brochette d'experts nous a permis de dresser un tableau concret des propositions locales et des dispositifs nationaux.

La production photovoltaïque n'est pas la seule dont le rachat est soutenu

par l'État, le petit hydraulique trouve aussi sa place, même s'il est plus capitalistique.

La production locale permet des installations à taille humaine, elle permet aussi des modèles économiques plus coopératifs ; ce sont souvent des SAS (un actionnaire = une voix et non une action = une voix) et n'ont pas pour but de se répartir des dividendes, mais de réaliser de nouvelles installations. C'est une participation au développement des énergies locales. Déjà, vu le nombre de mégawatts produits, on peut parler de réel effet sur le territoire.

Parfois induites par les élus locaux, comme la centrale villageoise du Grésivaudan, parfois fruits d'une démarche de concertation et de recherche de participation citoyenne, comme BUXIA à La Buisse, les initiatives de production locale d'électricité émanent chacune d'un territoire où l'on peut désormais investir, produire et consommer localement.

Les collectifs citoyens ne sont pas à cours d'énergie !



Véronique Fernandez, membre du bureau EELV Isère

PLÉNIÈRE - PRODUCTION D'ÉNERGIE : LES TERRITOIRES REPRENENT LA MAIN

Myriam Laïdouni-Denis (conseillère régionale), Jean-Yves Penet (maire de Billieu), Agnès Langevine (vice-présidente de la région Occitanie) et Éric Piolle (maire de Grenoble)



Sobriété et efficacité énergétique. Une commune rurale peut organiser la réduction de l'éclairage nocturne, des groupements de commande d'énergie avec les habitants pour faire baisser le coût. Pour aller au-delà, Jean-Yves Penet préconise que les départements ou les régions mettent en place des outils d'expertise pour accompagner les petites communes, si on ne veut pas qu'elles restent au bord de la route.

L'agglomération grenobloise accompagne les familles en précarité énergétique avec une entreprise d'insertion. En Région Occitanie, c'est une société publique locale qui apporte conseil et tiers financement pour rénover l'habitat privé, notamment les co-propriétés.

Pour Agnès Langevine, l'enjeu est de massifier la lutte contre la précarité énergétique, tout en l'incluant dans le schéma régional de développement économique : les artisans du territoire doivent être formés et accompagnés, pour éviter que de grosses entreprises débarquent et raflent tous les chantiers. La Métro grenobloise aide à identifier et évaluer les artisans pour les particuliers, et à constituer des groupements d'artisans labellisés par la Métro.

Production d'énergies renouvelables : les installations de micro-centrales voltaïques sur les toits des bâtiments municipaux ou privés se développent dans les villages et dans l'agglomération de Grenoble. L'Occitanie accompagne les créations de sociétés locales de production d'énergie citoyennes.

Mais il y a une crainte que les avancées se fassent à deux vitesses, entre les grandes collectivités et leurs gros projets bien visibles, et les

territoires ruraux qui resteraient à la traîne : ceux-ci doivent être aidés spécifiquement, en terme d'expertise et de financement.

Produire localement nécessite d'inventer des **nouveaux modes de gouvernance**. Comment gérer GEG, aujourd'hui transférée à la Métropole ? Pour Éric Piolle, il faut tout à la fois introduire le contrôle des usagers, gouverner avec des partenaires industriels qui ont une logique marchande et éviter la concurrence entre les différents outils de la collectivité (GEG, Compagnie de Chauffage, Pompes à chaleur etc.).

Derniers écueils à éviter : une centralisation excessive dans ces grosses machines que sont les « Territoires à Énergie Positive », où les collectifs citoyens peinent à trouver leur place. Et ne pas négliger les salariés de l'énergie car la transition ne se fera pas sans eux.



Maryse Oudjaoudi, membre du bureau EELV Isère



« Le récit de l'écologie que je vous propose de porter ensemble pour l'élection présidentielle est profondément subversif, exaltant et pragmatique : mobiliser les énergies vitales de la société pour nous réconcilier avec la nature et avec l'avenir, pour nous réconcilier entre nous, pour nous réconcilier avec nous-mêmes ! »

Y. Jadot, 7 novembre 2016



Soutien au bien-être animal
Paris, le 12 septembre 2015

AGIR

- Rejoignez les équipes de campagne sur avecjadot.fr ou en écrivant à isere@eelv.fr
- Suivez les activités de Yannick Jadot sur Twitter @yjadot et Facebook facebook.com/yannick.jadot
- Relayez la campagne et les interventions de Yannick Jadot : sur les réseaux sociaux, lors de vos interventions en réunions publiques, lorsque vous êtes interviewé/es...
- Faites un don sur avecjadot.fr

PARRAINER

Pour présenter aux Français/les le projet de l'écologie, Yannick Jadot doit encore réunir la signature de 500 élu/es (maires, conseillers départementaux...). **Vous souhaitez le parrainer ? Vous connaissez quelqu'un qui pourrait le faire ? Prenez vite contact avec parrainages@avecjadot.fr ou au 09 71 49 91 52 (en semaine l'après-midi)**

« Face aux artisans du renoncement, aux adeptes du « c'était mieux avant » et aux prêcheurs de haine, nous allons semer l'espoir d'une société de confiance. » Voilà comment Yannick Jadot a lancé sa campagne le soir de son investiture comme candidat des écologistes à la présidentielle de 2017.

Son ambition dans la campagne qui s'ouvre : rassembler les Françaises et les Français autour d'un projet positif et cohérent. Yannick Jadot agit pour une écologie à la hauteur des défis de la planète et au cœur de la vie quotidienne, une écologie crédible, fière de ses combats et de ses convictions, populaire et humaniste, ni culpabilisante, ni punitive, mais aimable et bienveillante.



Visite de l'entreprise d'insertion Chrome Service
Grenoble, le 10 octobre 2016

Pour cela, il saura compter, en Isère comme ailleurs, sur les adhérent/es et coopérateurs/rices d'Europe Ecologie Les Verts, mais aussi sur d'innombrables citoyen/nes engagé/es dans des associations, des mouvements, sur des personnes qui agissent au quotidien pour notre environnement, pour la solidarité avec les plus fragiles, pour un nouveau modèle de

société. Seront aussi à ses côtés Michèle Rivasi, Cécile Duflot et Karima Delli, les autres candidates d'une Primaire de l'Écologie qui aura montré le meilleur visage des écologistes : des idées, du respect, de l'engagement. Nous allons être acteurs d'une formidable aventure collective.



Manifestation contre le projet d'aéroport
Notre-Dame-Des-Landes, le 08 octobre 2016

Écologie politique, écologie associative, écologie altermondialiste : Yannick Jadot est fort de son parcours, de ses 25 ans d'engagements. Mais il est fort aussi de notre projet commun. Un projet qu'il est encore possible d'enrichir sur projet.eelv.fr. Nous le savons, la campagne qui s'ouvre nous réserve autant de (bonnes) surprises qu'elle est placée sous les pires auspices : replis identitaires, coupes austéritaires, excès d'autoritarisme, restriction des libertés, mise en bière du projet européen, négation des enjeux environnementaux... Alors il est de la responsabilité des écologistes de proposer un projet d'espoir. « Je veux redonner de l'espoir avec un projet d'avenir, à force de forcer les gens à voter pour le « moins pire » on les dégoûte. Je suis candidat pour que demain soit mieux qu'aujourd'hui. » répète inlassablement Yannick Jadot.



Gaël Roustan, membre du bureau
EELV Isère



Rassemblement contre l'EPR
Flamanville, le 1^{er} octobre 2016

UNE VIE D'ENGAGEMENT

- 1967-1984** : enfance dans l'Aisne
- 1986** : mobilisation contre la loi Devaquet et pour Malik Oussekiné
- Début des années 1990** : missions de coopération et d'aide humanitaire au Gabon, au Burkina-Faso, au Bangladesh
- 1995-2001** : Solagrail, ONG de solidarité internationale
- Tournant des années 2000** : participation à la naissance du mouvement altermondialiste à Seattle, à Porto Alegre
- 2002-2008** : directeur des campagnes de Greenpeace
- 2006-2007** : porte-parole de l'Alliance pour la Planète, négociateur du Grenelle de l'environnement
- 2009** : membre fondateur d'Europe Ecologie, élu eurodéputé
- 2011-2013** : procès d'EDF, condamnation de l'un de ses responsables pour espionnage sur Y. Jadot
- 2014** : réélu eurodéputé, publication d'En-trons en Dissidence
- 2014-2016** : coordinateur des campagnes climat, Tafta/Ceta et pêche en eaux profondes (victoire !) pour les Verts européens
- 2017** : candidat des écologistes pour l'élection présidentielle

→ À (re)voir : son intervention contre le CETA au Parlement européen le 27 octobre 2016 (+ 1,2 millions de vues)

MOBILITÉ ET CITOYENNETÉ : LE PAYS-VOIRONNAIS A TOUT FAUX !



La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) vient de voter la mise en tarification des parkings des gares de Moirans et Rives. Le parking de Rives existe depuis 10 ans ; à Moirans, un parking de 408 places, destinées à se rajouter au 240 existantes, est en voie d'achèvement.

Gratuité ou paiement des parkings, ce n'est pas une question de principe mais d'efficacité au regard des

objectifs. Pour nous, écologistes, l'objectif principal est de lutter contre la pollution et le dérèglement climatique, et donc de développer l'usage des transports en commun. La gratuité des parkings de gare est actuellement la meilleure solution. La décision de la CAPV montre aussi son incapacité à mener une concertation. Après le succès d'une pétition citoyenne, elle a été obligée de respecter la Charte de la démocratie participative qu'elle avait votée en 2013 en engageant une concertation. Pour rien.

Il faut dire que certains élus opposent à la concertation un refus de principe. Pour nous, la démocratie participative ne s'oppose pas à la démocratie représentative. Bien au

contraire. En permettant le dialogue entre la population et les élus sur des sujets qui crispent, elle évite le rejet de la classe politique.

Comme si cela ne suffisait pas, la CAPV a aussi décidé de supprimer 130 des 240 places de parking existantes à Moirans. L'aménagement de ces 130 places il y a dix ans avait pourtant demandé 600 000 € de travaux.

Ce qu'il faudrait, c'est que la Métropole, la CAPV et le Grésivaudan créent le syndicat mixte dont ils parlent depuis des années ; un syndicat mixte qui s'occuperait entre autres de la question des parkings des gares, dont les enjeux dépassent les frontières de chacune des intercommunalités.



Olivier Bouret, référent du groupe local Voironnais-Bièvre

LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SE DÉVELOPPE À EYBENS

La Ville d'Eybens a installé cet automne des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'hôtel de ville, en recourant à différentes entreprises locales. Les panneaux produiront entre 5 et 8 % de l'électricité consommée dans le bâtiment.



Cette nouvelle action s'inscrit dans une politique énergétique plus large de sobriété, performance et recours aux renouvelables développée par la nouvelle municipalité : achat de véhicules électriques, promotion des modes doux de déplacement, campagne de révision

de l'éclairage public, contrat de fourniture d'électricité produite avec des énergies renouvelables...

Dernièrement la Ville a ainsi pris part, aux côtés de citoyens et d'autres collectivités de la métropole grenobloise, à la création de la société de production d'énergie d'origine renouvelable Energ'Y Citoyennes, porteuse du projet Solaire d'ici. Eybens est entrée au capital de la société et met le toit de la maternelle Bel Air et celui du centre loisirs et culture (CLC) à disposition pour héberger des panneaux solaires. « L'ensemble de ces actions, portées directement par la Ville ou en partenariat, vient contribuer au Plan climat communal et au Plan air énergie climat de la Métropole », souligne Francie Mégevand, maire de la commune.

MIGRANTS : ENGAGEMENT CITOYEN ET COURAGE POLITIQUE !



Les « Etats généraux des Migrations » du 3 Décembre ont répondu superbement aux discours de haine et de repli proférés récemment en Isère à propos de l'arrivée de migrants de Calais ! La MC2 affichait complet pour les quatre tables rondes, mixant témoignages, analyse lucide de la situation, et exemples concrets, comme l'action du collectif citoyen du Trièves ou les politiques municipales de Sarrebrück ou de Grande-Synthe. Un grand bravo au collectif « Migrants en Isère » et aux participants !

LES CERTIFICATS QUALITÉ DE L'AIR POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION



© Guillaume Laget

Chaque année entre 3 à 7 % des décès survenant dans l'agglomération de Grenoble seraient dus à la pollution atmosphérique, soit environ 1 mort tous les 3 jours* ! Alors il faut agir, et vite.

Grenoble a mis en place plusieurs mesures pour faire baisser les émissions de polluants : déplacements, végétalisation, chauffage au bois..., et depuis peu, les Certificats Qualité de l'Air.

Entré en vigueur début novembre sur les 49 communes de la métropole grenobloise et étendu aux voies d'accès aux péages de Crolles et Voreppe, le dispositif permet, en cas de pic de pollution, d'interdire la circulation aux véhicules les plus polluants. À partir du 1^{er} janvier 2017, le dispositif pourra faire l'objet d'une verbalisation (de 22 à 35 euros).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les certificats classent les véhicules en **6 catégories**, en fonction de leur motorisation et de leur date de première immatriculation.

DATE DE LA 1 ^{re} IMMATRICULATION	VÉHICULE ÉLECTRIQUE	VÉHICULE ESSENCE	VÉHICULE DIESEL
APRÈS LE 01/01/11	1	2	3
ENTRE LE 01/01/06 ET LE 31/12/10	1	3	4
ENTRE LE 01/01/01 ET LE 31/12/05	1	4	5
VÉHICULES PARTICULIERS ENTRE LE 01/01/97 ET LE 31/12/00	1	4	5
VÉHICULES PARTICULIERS AVANT LE 01/01/97	1	4	SANS CERTIFICAT

Dès le 2^e jour du pic de pollution : pour tous les véhicules, la vitesse est réduite de 20 km/h sur les voies = ou > à 90 km/h de la Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais et à 70 km/h sur l'A 48, A 480, A 41 et A 51 à partir des barrières de péage de Voreppe, Crolles et Vif.

A partir du 5^e jour : les véhicules sans certificat (soit 8%) seront interdits, et une tarification réduite sera mise en place pour les transports en commun et le service Métrovélo.

A partir du 7^e jour : les véhicules de catégorie 4 et 5 seront également interdits (soit 26 %). Les transports en commun et le service Métrovélo seront gratuits.

* étude de l'IAB (l'IAB (Institut pour l'Avancée des Biosciences, Centre de recherche Inserm / CNRS / Université Grenoble Alpes)), 2016

+ de 50 000 automobilistes ont déjà commandé leur certificat, et vous ? Connectez-vous sur www.certificat-air.gouv.fr.

Le coût du certificat est fixé à 4,18 euros. En compensation, le SMTC offre 3 tickets « 1 trajet » gratuits, sur présentation de la facture du certificat, à ceux qui l'auront commandé avant le 30/12/2016.



Marie Sue

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT : « DANS LA GUEULE DU LOUP »

La soirée ciné-débat « Dans la gueule du loup » a connu une affluence de plus de 70 personnes dans la salle presque comble du Bois d'Artas. Après la projection du film de Jérôme Ségur, un débat passionné et constructif s'est tenu pour trouver un point d'équilibre entre préservation de la biodiversité et maintien d'une activité pastorale viable. Il est très ardu de résumer ce débat d'une grande complexité pouvant être abordé sous de multiples angles. Il nous semble intéressant de renvoyer vers deux documents de référence en la matière :

- position officielle de la Confédération Paysanne ;
- document de synthèse du collectif

d'association Cap Loup. Au fil de la soirée, une position de compromis ne semble pas impossible. Elle ne pourra cependant être construite qu'à forcedediscussionsimpliquant tous les acteurs (environnementalistes, bergers, autorités, communauté scientifique). Si des cercles de discussion existent déjà heureusement, il manque visiblement un véritable pilotage volontariste par l'Etat avec une vision globale du territoire. Nous remercions à nouveau tous les intervenants et spectateurs qui sont pour certains venus de loin pour partager leur expérience et leur passion.



Benjamin Trocmé, conseiller départemental

GRENOBLE : + 600 ARBRES EN DEUX ANS !

En 2014, et pour la première fois depuis 1996, Grenoble enrichit son parc arboré, avec une attention particulière à la diversité des espèces (292 en 2006 contre 509 en 2016) et à la plantation d'arbres fruitiers (parc Pompidou, Village olympique...).

Certains espaces publics ont par ailleurs été mis à disposition des habitants pour jardiner et embellir ces lieux (démarche « Jardinons nos rues »). La Ville encourage aussi la création de jardins partagés : deux ont déjà vu le jour rue Ampère et boulevard Salengro.



Marie Sue

SCHÉMA ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

« *Nous voulons une économie au service de l'humain et de la transition énergétique* »

Pour préparer la session des 15 et 16 décembre, où sera soumis au vote le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), donnant les grandes orientations économiques de la région pour les 5 ans à venir, le groupe des élus citoyens écologistes et solidaires a préparé son propre plan régional.

Pour Monique Cosson, présidente du groupe RCES : « *Dans cette contribution, nous nous sommes attachés à proposer une économie au service de l'humain et de la transition. C'est-à-dire que la politique économique de la région soit au service des territoires et des besoins de ses habitants et non des grands intérêts*

financiers : relocalisation économique, agricole et emploi sont nos priorités. Nous mettons aussi l'accent sur la transition écologique, synonyme d'économie décarbonnée, de qualité sociale et environnementale, car nous voyons des reculs de ce côté-là depuis le début du mandat ».

Pour Myriam Laïdouni-Denis, conseillère EELV iséroise, l'internationalisation des échanges n'a de sens que si elle est éthique et coopérative. « *Les partenariats économiques internationaux doivent s'inscrire dans une réciprocité, dans le respect de la justice sociale et environnementale, des droits de l'homme et de l'autonomie des peuples, qui passe aussi par la souveraineté*

alimentaire. Il est donc indispensable de conditionner les aides aux critères environnementaux et sociaux. »

Laurent Wauquiez n'a bien sûr pas tenu compte de ces propositions. Nos élus travaillent donc à des amendements sur le plan qui sera présenté. Encore de beaux (?) débats en perspective !

* Retrouvez la contribution des élus RCES sur :
www.aurassemblement-elus.fr



Danièle Falchier, membre du bureau EELV Isère

PUBLICITÉ : LA PPL BONNETON-GATTOLIN DÉFINITIVEMENT ADOPTÉE !



La proposition de loi relative à la suppression de la publicité dans les programmes jeunesse de la télévision publique vient d'être définitivement adoptée au Sénat le mercredi 7 décembre 2016. Dès le 1^{er} janvier 2018, il n'y aura plus aucune publicité commerciale durant les 15 minutes qui précèdent et qui suivent la diffusion des programmes de la télévision publique destinés aux enfants de moins de douze ans.

Pour notre députée Michèle Bonneton, qui a porté ce texte à l'Assemblée nationale « *il aura fallu batailler dur pour qu'enfin ce*

texte protecteur pour le jeune public soit définitivement mis en œuvre. Je remercie le sénateur EELV André Gattolin pour son engagement ainsi que la mobilisation associative et citoyenne qui a été déterminante ».

Tous les spécialistes l'affirment, les enfants ne disposent pas de la distance réflexive d'un consommateur averti et sont donc perturbés par les messages publicitaires souvent stressants, voire agressifs ou violents. C'est donc un pas important qui est franchi pour protéger le jeune public de la publicité lors de la diffusion des émissions pour enfants.

Cette proposition, largement concertée et réfléchie, est très largement soutenue par les français, à hauteur de 87 % selon un très récent sondage IFOP (71% en 2015), et ne constitue pas un préjudice économique important. Elle permettra au groupe de télévision d'envoyer un signal fort concernant les valeurs et les devoirs du service public.

Selon Michèle Bonneton : « *Cette loi qui entrera en application en 2018 est un beau cadeau de Noël fait aux enfants et à leurs parents !* »



**Vous êtes lecteur assidu de l'écho vert ?
Restez informé des actualités d'EELV Isère !**

Abonnez-vous à notre newsletter : adressez un mail à isere@eelv.fr avec en objet « Abonnement newsletter »